

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 21 JUILLET 2021

**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DE LA NOTE EN REPONSE ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE SOCIETE FONCIERE LYONNAISE**

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE MIXTE SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA
SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE



TERMES DE L'OFFRE :

46,66 euros et 5 actions ordinaires nouvelles Immobiliaria Colonial à émettre (coupon détaché) contre une action Société Foncière Lyonnaise apportée (coupon détaché)

DURÉE DE L'OFFRE : 25 jours de négociation

Le calendrier de l'offre sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») conformément à son règlement général



Le présent communiqué est établi et diffusé en application des articles 231-27,3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application des articles L.621-8 du Code monétaire et financier et 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 20 juillet 2021, apposé le visa 21-341 sur la note en réponse établie par Société Foncière Lyonnaise (la « **Note en Réponse** ») relative à l'offre publique mixte simplifiée initiée par la société Immobiliaria Colonial (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Société Foncière Lyonnaise (le « **Document Autres Informations** ») ont été déposées auprès de l'AMF le 20 juillet 2021 et mises à la disposition du public.

La Note en Réponse visée par l'AMF et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Société Foncière Lyonnaise (www.fonciere-lyonnaise.com) et mis à disposition du public sans frais au siège social de Société Foncière Lyonnaise, 42 rue Washington, 75008 Paris.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Société Foncière Lyonnaise décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Contacts :

SFL-Thomas Fareng - T +33 (0)1 42 97 27 00 - t.fareng@fonciere-lyonnaise.com

Evidence-Grégoire Silly - T +33 (0)6 99 10 78 99 - gregoire.silly@evidenceparis.fr

www.fonciere-lyonnaise.com